

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 juillet 2020 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire. Absente et excusée : Fabienne TISSEUR

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10/06/2020 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner :	SEKLEM S. (maison) – PHELUT C. (maison) – Entreprise THOMAS (terrain) – VENET/GUYONNET (maison)
Déclarations préalables accordées ou tacites	FAUCHE CENTRE EST : panneaux photovoltaïques (Ecole) MARTINON/CHEYNE : piscine
Déclarations préalables en cours	PHOTEN : panneaux photovoltaïques (ROUX) RIVOLLIER J.L. : division en vue de construire ADAMO Manelle : piscine MOINE/GIROUD : abri de jardin FARISSIER/DODILLE : modification ouvertures
Permis accordés ou tacites	LOPEZ J. : extension maison individuelle
Permis en cours	RICHER X. : abri de jardin et modification ouvertures RIVOLLIER M. : construction maison individuelle
Permis refusé	BRASSARD D. : extension et modifications façade

AMENAGEMENT SECURITE RUE DE LA PETITE BRUYERE

En vue d'améliorer la sécurité routière dans la partie haute de la rue de la Petite Bruyère, le Conseil valide les mesures proposées par la commission sécurité, à savoir :

- Interdire aux véhicules, sauf tracteurs et vélos, circulant dans le sens de la montée de déboucher sur la voie communale n° 1 Route de Mussy ;
- Positionner un céder le passage dans le sens de la descente, pour laisser la priorité aux usagers de la Rue des Sapins ;
- Positionner un ralentisseur pour faire face aux problèmes de vitesse excessive ;

Le Conseil charge M. le Maire de la mise en œuvre de ces mesures, ainsi que de prendre les arrêtés nécessaires.

AMENAGEMENT SECURITE ZONE 30

En vue d'améliorer la sécurité routière dans le centre bourg, le Conseil valide la mesure proposée par la commission sécurité, à savoir :

- Etendre la zone 30 afin de la rendre plus cohérente et lisible pour l'utilisateur ; ainsi elle formera une boucle, comprenant les rues ou portions de rue suivantes : rue de la Font Barry - rue Saint-Pierre jusqu'à la Place Fuseau – rue du Vieux Lavoisier (y compris portion RD 27).



Le Conseil charge M. le Maire de la mise en œuvre de cette mesure, ainsi que de prendre les arrêtés nécessaires.

PERSONNEL : CREATION ET MODIFICATIONS DE POSTES A L'ECOLE

La suppression des TAP à la rentrée scolaire 2020/2021, ainsi que plusieurs mouvements de personnel (démission, mutation) nécessitent une réorganisation des emplois du personnel de l'école, se traduisant ainsi :

- ✓ Modification de la quotité horaire de 2 postes d'adjoints techniques :
- ✓ Création d'un poste d'adjoint technique de 29 Heures

Le Conseil approuve à l'unanimité.

AVANCEMENT DE GRADE : DETERMINATION RATIO PROMUS/PROMOUVABLES

« Pour tous les cadres d'emplois, hormis celui des agents de police municipale, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant bénéficier d'un avancement de grade est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique. »

L'organe délibérant a toute liberté pour déterminer les taux applicables, aucun ratio minimum ou maximum n'étant prévu.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le taux promus/promouvables à 100% pour tous les grades de la collectivité.

ADMISSIONS EN NON VALEURS

Sur proposition du comptable public, le Conseil décide l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables, d'un montant de 1,98 €. Il s'agit d'un reliquat d'impayés de factures cantine, dont le montant est inférieur au seuil de poursuite.

DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA REGION POUR REFECTION DE TOITURES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Région Auvergne Rhône Alpes a voté un plan de relance économique pour renforcer le soutien à l'économie de proximité, dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19. Ce plan de relance permet aux collectivités d'obtenir des subventions de la Région pour des travaux à réaliser à proche échéance.

Le Conseil décide de présenter 2 dossiers :

- 1 Réfection de la toiture du bâtiment principal de l'école y compris installation de panneaux photovoltaïques – montant estimé de la dépense : 51.716 € HT – Subvention attendue : 19.000 €
- 2 Réfection de la toiture du local technique – montant estimé de la dépense : 74.852 € HT – Subvention attendue : 27.000 €

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR REFECTION TOITURE LOCAL TECHNIQUE

Pour la réfection de la toiture du local technique, une subvention sera également sollicitée auprès du Département, dans le cadre du dispositif d'accompagnement des collectivités, au titre du plan de relance. Subvention attendue : 27.000 €.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR EXTENSION ET AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE :

M. le Maire présente le projet d'extension et d'aménagement du local de la bibliothèque communale, préparé par la commission culture et l'équipe de bénévoles de la bibliothèque.

Le projet consiste à adjoindre au local actuel, une pièce qui servait jusqu'alors de salle de réunions pour les associations.

L'objectif de l'agrandissement est de disposer d'un plus grand espace pour permettre la création d'un coin jeunesse, pour permettre également de valoriser la lecture sur place et aussi de proposer plus d'ouvrages (livres, CD, DVD...). Il s'agit également de renouveler le poste informatique de la bibliothèque, afin de disposer d'un matériel plus récent et donc plus performant.

Le Conseil décide de solliciter une subvention auprès du Département, dans le cadre du dispositif « Appel à partenariat pour le développement de la lecture publique sur le territoire de la Loire »

Coût des travaux : 9.051,78 € - Subvention attendue (70%) : 6.336,25 €

BILAN SAGE 2019

M. le Maire rappelle que la commune adhère au service d'assistance à la gestion énergétique mis en place par le SIEL depuis 2003. Il s'agit d'une aide à la gestion des consommations des bâtiments publics et d'une aide à la mise en œuvre de solutions techniques.

M. SERVY donne lecture du bilan des consommations et des dépenses énergétiques pour l'année 2019.

CONVENTION AFR SUR MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR ACCUEIL DES ELEVES DE L'ECOLE

Les enseignants accueillent désormais les élèves directement dans leur classe et non plus dans la cour de l'école. En conséquence, il est décidé de faire appel à l'AFR (Association Familles Rurales), pour assurer l'accueil et la surveillance des enfants dans la cour de l'école, de 8H20 à 8H30.

Le Conseil approuve la convention à intervenir avec l'association ayant pour objet de définir les modalités pratiques et financières de cette prestation de service.

APPROBATION DE LA CONVENTION PLAN MERCREDI : PEDT ET CHARTE DE QUALITE

Johan FORISSIER présente le nouveau PEDT (Projet Educatif Territorial), incluant Plan Mercredi et Charte de Qualité, élaboré en lien avec l'AFR.

La Commune s'était engagée dans un 1^{er} PEDT en 2014, lors de la mise en place des TAP. Celui-ci devient caduque du fait de la suppression des TAP et du retour de la semaine de 4 jours, à la rentrée scolaire 2020.

La collaboration avec l'AFR, organisatrice de l'accueil de loisirs du mercredi et du péri-scolaire, est essentielle dans la mise en œuvre du nouveau projet éducatif notamment avec le partage des principaux objectifs :

- ✓ Favoriser et proposer des activités de qualité et diversifiées culturelles et sportives,
- ✓ Assurer la mise en cohérence du projet d'école et des projets pédagogiques des accueils périscolaires,
- ✓ Veiller au respect des rythmes de vie de l'enfant en tenant compte de la spécificité du mercredi,
- ✓ Favoriser l'accueil de tous les publics

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS (CCID) – PROPOSITION D'UNE LISTE DE CONTRIBUABLES

A la suite des récentes élections municipales, il convient de procéder à une nouvelle constitution de la Commission Communale des Impôts Directs. Le Conseil Municipal établit une liste de contribuables comprenant 12 membres titulaires et 12 membres suppléants pour proposition aux Services Fiscaux. Douze membres seront finalement retenus, soit 6 titulaires et 6 suppléants.

MAINTIEN OU SUPPRESSION DU CAMION-PIZZA AMBULANT

Le nouveau bar-tabac Verre-Carotte a décidé de proposer des pizzas à la vente. La question du maintien du camion-pizza ambulant sur la place du marché est soulevée. Après débat, le Conseil opte pour le maintien, par 9 voix pour et 5 abstentions.

REFECTION TOITURE DU LOCAL TECHNIQUE

Dans le cadre du projet de réfection de la toiture du local technique, le Conseil approuve les devis des entreprises MTP DESAMIANTAGE et RENOV TOIT, pour les montants respectifs de 55.851,74 € et 19.000 € et autorise M. le Maire à les signer.

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS :

Salle communale : une nouvelle commission est créée pour l'étude de l'aménagement extérieur de la salle communale ; sont volontaires : Karine RODAMEL, Nicole RIVOLLIER, Johan FORISSIER et Yves BERNONVILLE.

Economie : une réunion avec les commerçants est programmée le 9 juillet en vue de relancer l'association des commerçants.

Conseil Municipal Enfants : projet en cours : implantation de garages à vélos à divers endroits dans le village.

Voirie : lancement de l'étude portant sur la requalification des voiries rue des Canuts (partie haute), rue des Liseurs et rues Quintaine/St-Roch. Consultation en cours des cabinets d'étude pour assurer la maîtrise d'œuvre.

Bâtiments : les travaux de démolition de l'ancienne usine Deyme ont débuté – fin des travaux prévue le 31/08.

Sport/Culture : réunion avec les associations pour connaître leurs projets au cours de ce nouveau mandat et le cas échéant leurs besoins de financement.

Ecole : compte rendu du Conseil d'Ecole du 16/06/2020 : effectif prévu à la rentrée scolaire : 131 élèves, bilan des actions de l'année (sorties scolaires, ...)

Evènements :

- le 6 décembre 2020 aura lieu le marché de Noël organisé par les associations AFR, Théâtre et Comité des Fêtes.
- projet fête des lumières du 8 décembre 2020, à réfléchir.

Eau : Arlette GAY propose sa candidature à un poste de vice-présidente du Syndicat des Eaux (SIEMLY)

Technique : démarches en cours pour l'achat d'un tracteur

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 8 septembre 2020